



Litige résiliation d'assurance

Par **cat**, le **08/10/2012 à 13:19**

Bonjour,rrnrvoilà j'ai vendu mon véhicule le 1 octobre mon assureur me demande l'accusé d'enregistrement de la cession du véhicule de la préfecture.rnont ils le droit de m'exiger sa alors que depuis toutes mes années d'assurances j'ai changer régulièrement de véhicules et ils ne m'ont jamais rien demander d'autre que le certificat de cession que je leur est déjà envoyer par mail ??? rnmerci de m'orienter sur mes droits ,car là je suis perdu.rnd'autant plus qu'ils savent que je compter arrêterrnr toutes mes assurances chez eux.rnrnrnmerci

Par **chaber**, le **08/10/2012 à 13:58**

bonjourrrnrSi vous demandez la résiliation du contrat, l'assureur exigera la copie de l'acte de cession du véhicule, à envoyer par LRAR

Par **cat**, le **09/10/2012 à 15:27**

je leur ai envoyer mais il veulent un certificat en quelques sorte de la préfecture est ce qu'ils ont le droit????????????